Sous la présidence de Jean Leonetti, président de la CASA et de la Ville d'Antibes Juan-les-Pins, l'ordre du jour a insisté sur les aspects environnementaux.

Lancement du STERE, c'est fait!

Le premier dossier d'importance de ce conseil CAP AZUR a été sans aucun doute, le Schéma Territorial de Restauration Ecologique (STERE) qui concerne les 6 communes du littoral de l'Ouest, Antibes Juan-les-Pins, Villeneuve Loubet, Vallauris Golfe-Juan, Cannes, Mandelieula-Napoule, et Théoule-sur-Mer. Tout est parti du site d'Antibes Juan-les-Pins, de Posidonia, lieu emblématique de sensibilisation aux milieux marins. Ce STERE vient d'être lancé lors de ce conseil métropolitain avec de nombreux objectifs ambitieux : organisation raisonnée des mouillages et création de zones d'ancrage écologiques notamment entre les îles de Lérins, restauration des herbiers de posidonies et des zones coralligènes, désartification des rivages, valorisation écologique des ports avec labellisations et accueil de la biodiversité, surveillance accrue du plan d'eau et nettoyage régulier des fonds marins. Quatre objectifs ont déjà été atteints comme un diagnostic qui a été réalisé sur 57 km de littoral. La concertation a été renforcée car c'est la base de la réussite de l'entreprise. Ainsi, 4 comités techniques, 3 ateliers, 1 comité décisionnel et 1 COPIL ont eu lieu. Le partenariat a été élargi à tous les acteurs institutionnels en dehors des deux collectivités à l'origine du STERE, la CASA et la CACPL. L'Agence de l'Eau a participé aux travaux à hauteur de 80% du plan de financement. L'étude de juillet 2024 a permis d'établir un périmètre, un diagnostic et un plan d'actions de 75 opérations possibles.

« Réfléchir aux 10 ans à venir »

Ports propres, fermes aquacoles, gestion des macrodéchets, surveillance maritime par les pêcheurs, protection de la biodiversité, gestion des pratiques récréatives et touristiques, voici quelques points qui ont été au centre des discussions de ce conseil avec force de démonstration et support filmique. Pour le président de CAP AZUR, Jean Leonetti, « il faut réfléchir à ce que nous voulons faire dans les 10 ans à venir. Il ne faut pas laisser se détruire nos fonds marins, car cela aura des répercussions écologiques et touristiques. Ces actions se déploieront de 2026 à 2033. Il nous faut organiser, planifier et agir ». David Lisnard a estimé qu'en matière de posidonies, « les choses s'améliorent entre les îles de Lérins. Il nous faudra mesurer le taux d'optimisation des bouées écologiques ». Ce à quoi, Jean Leonetti a répondu en évoquant le difficile sujet « de la régulation du tourisme aquatique sur les mois de la saison estivale ». Charles Ange Ginésy a rappelé le rendez-vous avec le préfet sur les croisières où « il nous faut une réglementation unique afin d'harmoniser la gestion des bateaux de croisière ». Pour Lionnel Luca, maire de Villeneuve Loubet, « le STERE nous permet de se retrouver tous autour d'une table avec pragmatisme

et sans incantations malvenues ». Gérald Lombardo, maire du Rouret, a rappelé que « 90% des déchets provenaient de la terre et donc du moyen et haut pays ». Le STERE ne fait que commencer...

Plan Vélo: « Informer, accompagner, encourager »

L'autre sujet du jour était un autre dossier initié depuis des lustres, le plan Vélo. Porté au sein de la CASA, par le vice-président délégué à la mobilité et aux transports, Thierry Ocelli, maire d'Opio, ce plan Vélo a été initié en 2019. Il s'agit avant tout « d'encourager la pratique du vélo et surtout dans les trajets domicile/travail ou travail/travail ou domicile/école ou école/travail, domicile/commerces, donc dans la vie quotidienne ». Ce déploiement de pistes cyclables interconnectées doit s'accompagner de stationnement individuel et collectif, notamment près des gares et des pôles d'échanges. Le bilan 2019-2024 sur les 4 axes cyclables. Sur l'axe 1 (Villeneuve Loubet/Antibes/Golfe Juan/Cannes/Mandelieu), 83% du linéaire a été réalisé, soit 48 km. Sur le 2 (Balcons d'Azur, de Tourrettes-sur-Loup au Tignet), nous arrivons à 91% soit 51 kms. Sur le 3 (Mougins-le Haut à Sophia Antipolis), c'est du 99,25% soit 4 km. Enfin, sur le 4, (Grasse/Biot), 79% a été réalisé, soit 21 km. Pour promouvoir encore plus la pratique du vélo, les implantations d'arceaux et d'abris vélo vont se combiner avec des ateliers de réparation. Le tout avec des actions de promotion pour faire découvrir les services de location longue durée des vélos à assistance électrique (VAE) ou vélos simples. Le plan Vélo 2024-2029 sera accompagné par le Département des Alpes-Maritimes comme l'a rappelé son président, Charles Ange Ginésy qui y consacre 62 millions d'€. « Nous allons remettre en état une ex-voie SNCF entre St Jeannet et Le Tignet que nous allons transformer en piste cyclable ». Le mot de la fin est revenu à Jean Leonetti : « Informer, accompagner, encourager la pratique du vélo, voilà nos objectifs pour 2024-2029 ». À Jérôme Viaud de prendre la succession de ces actions lors de la prochaine présidence tournante de CAP AZUR.

Pascal Gaymard

Partager:

- Twitter
- Facebook
- LinkedIn

Prénom ou nom co	mplet
Email	

 \square En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité

S'abonner à la newsletter